

**COMMUNE
DE
GOURIN**

2022 / 16 / 12 / 09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

**Date de convocation :
07/12/2022**

**Convocation affichée le :
07/12/2022**

Nombre de Conseillers :

**En exercice : 27
Présents : 24
Procuration (s) : 2**

Reçu en Préfecture de
VANNES le 21/12/2022....
Certifié exécutoire le 21/12/2022
Publié ou notifié le
A GOURIN, le 21/12/2022
Le Maire,
Hervé LE FLOCH



MIS EN LIGNE LE
Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOCH, Maire.

Etai~~ent~~ent présents : LE FLOCH Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham.

Absent : BOUÉDEC Jean-Michel

Procuration(s) : COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à BOURLES Christophe.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

9- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ECHIQUIER GOURINOIS

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de la commission des finances d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention à l'Association « Echiquier Gourinois ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ADOpte la proposition d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention de 152 € à l'Association « Echiquier Gourinois ».

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 16 décembre 2022

Le Maire,

Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.